

Le Sieur de Zuylichem

Copie

24. <sup>s</sup> Avr. 1664

N. 303.313.

au  
Monsieur de Lionne

Monsieur;

Si vous ne jugez que c'est aduis que je vien de recevoir d'Orange  
puisse trop fascher le Roy, qui témoigne avoir tant d'aversion  
des violences qu'on nous faict souffrir. Je vous supplie  
tristement de l'employer à faire connoistre à S. M.  
comme ce n'est pas sans subject que nous la tourmentons  
de nos plaintes. Et au reste, Monsieur, qu'il vous plaise  
considerer, quelle consolation ce seroit à ce pauvre peuple  
oppressé, si je pouvois l'asseurer de la réelle intention du  
Roy en leur faueur, par les propres paroles de Sa Maj. te,  
et combien ils ont besoin de ce confort, pour oser seulement  
ouvrir la bouche contre l'oppresser. Certes, Monsieur, je  
n'en ouvrerois pas la mienne, si je ne voyois que la franche  
communication de ceste Copie ne peut tendre qu'à l'onneur  
du Roy, et que nous avons aussi peu de pouvoir que d'envie  
d'en abuser jamais au detruice de S. M. Souffrez vous  
bien qu'en même temps je vous ramentoue l'ordre pour  
la restitution de nos Outils et Privil. de la monoye, sans  
me mettre au rang du Ministre dont vous croyez vous  
pouvoir mieux accommoder avec la fille que con sua Eccel.  
Je n'y scauroy que faire: Les Fermiers m'en prissent,  
et nous sommes les de tant de pertes d'onneur, de temps,  
de droict, et d'argent. Veritablement je suis marri de  
vous gaster le bon goust d'elle parollette infide par cy

dissonances : Mais vous vous estes mis en possession  
de me pardonner jusqu' a mes folies ; ne trouvez pas  
estrange si j'en tire avantage, et audez qu'on en qualite'

  
Contieur, de





Le Greffier du Parlem.  
d'Orange au S.<sup>r</sup> de  
Zuylichem du 16.<sup>e</sup> Avril  
1669

# Extrait.

Depuis ma dernière du 9.<sup>e</sup> de ce mois, je n'ay point  
entendu parler d'aucune venue de Monsieur de Berons,  
mais bien qu'il y a quelques jours qu'il est parti d'Avignon  
pour s'en aller à Nismes, et de là, comme on dit à  
Toulouse. Et il y a apparence que s'il avoit quelqu'  
ordre de venir icy, qu'il auroit profité de l'occasion, puis  
qu'il n'en estoit qu'à trois Eurs de chemin. Mais  
tant s'en faut que le Chastiau apprehende ceste  
venue, qu'au contraire il continue tous les jours  
violens, et avant hier M. de Bedarides fit saisir  
le Sieur Taradil Avocat, et le fit mettre dans ceste  
infame Tour du Chastiau, ou il m'avoit si miserablement  
logé, sans qu'on en sache bien le sujet. Si ce n'est  
qu'on dit, que Coluy ci a dit dans l'Eglise que le Chastiau  
estoit restitué. Il est vray, que comme il se maintient  
dans sa fidelité qu'il doit à son Prince, qu'on luy en  
deut comme à tous les autres, et qu'il est depuis long  
temps menacé, Je fay pourtant discrettement tous les  
preparatifs, que je puis, pour ceste venue de M. de  
Berons; Mais j'apprehende, que tant qu'on verra un  
personny si haut portés, nul n'osera remuer la langue  
pour se plaindre, de peur qu'il ne luy en arrive pis.  
Le S.<sup>r</sup> de Bedaride dit que la prison du S.<sup>r</sup> Taradil  
durera jusques à ce que ce qu'il a publié soit accompli.

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or address, including the number '2' and some illegible words.

Main body of handwritten text, consisting of several lines of cursive script that is largely illegible due to fading and bleed-through from the reverse side of the page.